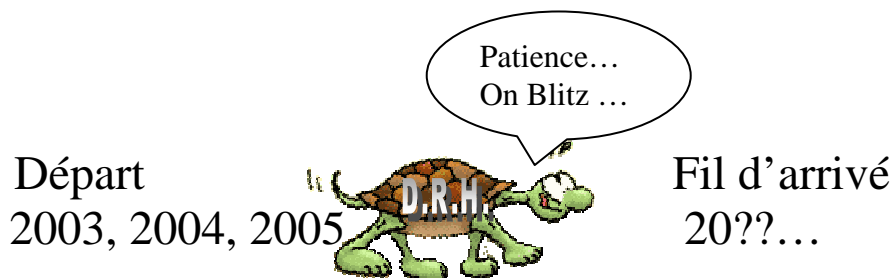


# Blitz de Négociation pour les réévaluations de fonctions



En 2003 il a été convenu entre l'Université de Montréal et le Syndicat des employés de l'Université de Montréal, d'effectuer un « Blitz » de négociations afin de rendre conforme à la réalité les descriptions de fonctions des employés ayant fait une demande de réévaluation. Les demandes datent de 1999 et 2000. Depuis ces demandes, voici ce qui a été fait :

Augmentation salariale du recteur

Robert Lacroix.

Salaire 1999: 173 417,00 \$

Salaire 2003: 250 000,00 \$

Soit 38,86 % d'augmentation salariale!!!

(On comprend le petit sourire!)



Voici quelques exemples d'augmentations salariales octroyés à la haute direction de l'Université de Montréal entre 1999 et 2003 :

Vice-recteur exécutif :	Augmentation salariale de <b>40.93%</b>
Vice recteur adjoint :	Augmentation salariale de <b>41.22%</b>
Vice-recteur (planification) :	Augmentation salariale de <b>39.46%</b>
Vice-recteur (recherche) :	Augmentation salariale de <b>39.46%</b>
Adjointe au vice-recteur (enseignement & formation) :	Augmentation de salariale <b>80.79%</b>
Secrétaire général :	Augmentation salariale de <b>35.84%</b>
Directeur (Design industriel) :	Augmentation salariale de <b>30.39%</b>
Vice doyen (F.A.S.) :	Augmentation salariale de <b>89,02%</b>
Vice doyenne (F.A.S.) :	Augmentation salariale de <b>76.28%</b>
Vice doyen (F.A.S.) :	Augmentation salariale de <b>59.45%</b>
Secrétaire de faculté (F.A.S.) :	Augmentation salariale de <b>46.41%</b>

N.B. :La liste complète (70 pages) est disponible sur le site web : <http://www.seum-1244.com/>

Nous attendons toujours une réponse de la direction de l'université face aux réévaluations qui ont été faites par les **directeurs de départements et approuvées par le vice recteur adjoint aux TIC.**